

Affiché le : 16 janvier 2020
Le Maire,
Fernand SPACCAFERRI

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel-de-Ville (Salle du Conseil Municipal), **le mercredi 29 janvier 2020 à 20 h 00**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- a) Mandats de vote
 - b) Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2019
- I.1 - Compte rendu des décisions prises par le Maire conformément aux délégations de compétence
- I.2 - Désignation de candidat au poste d'administrateur suite à démission au sein du conseil d'administration d'Evoléa
- I.3 - Demande de fonds de concours de Commentry Montmarault Nérès Communauté
- I.4 - Révision des autorisations de programme et crédits de paiement au budget général et TVA
- I.5 - Budgets primitifs de l'exercice 2020
- I.6 - Répartition des subventions - Cotisations et participations aux associations et autres organismes
- I.7 - Indemnité de surveillance de la pause méridienne
- II.1 - Déclaration d'état d'abandon manifeste de la parcelle BH 251
- II.2 - Autorisation aliénation d'un pavillon sis 30 rue de Chantoiseau appartenant à Evoléa
- II.3 - Convention de fourrière animale avec la Société Protectrice des Animaux - Renouvellement
- II.4 - Création de logements en faveur des personnes en perte d'autonomie - Cession de parcelles cadastrées BE 137, 138, 288 au profit de Heraclide invest SARL
- III.1 - Rythmes scolaires dans les écoles de Commentry 2020 - 2023
- III.2 - Projet établissement - Ecole municipale de musique
- III.3 - Convention partenariat musical
- III.4 - Subvention pour le dispositif "Ateliers numériques"

IV.1 - Renouvellement de la convention de partenariat avec Radio Jeunes Fréquence Montluçon

Communications du maire

Questions orales et diverses